

/// LES MATINALES DE L'IRMa

▶ LE 16 OCTOBRE 2019

/// ENTRÉE GRATUITE

irma

INSTITUT DES RISQUES MAJEURS

▶ DE 9H30 À 12H00
ACCUEIL CAFE 9H

▶ À ROUSSILLON (38)

RISQUES NUCLÉAIRES ET ÉVOLUTION DE LA DOCTRINE NATIONALE DE SÉCURITÉ CIVILE

.....
INTERVENTIONS DE L'AUTORITÉ
DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE,
BRUNO CIRY, PRÉFECTURE
DE L'ISÈRE ET DE
MAÏTÉ NOE, ANCCLI.

LIEU :

SALLE L'ESPACE DE LA VILLE
DE ROUSSILLON - 10 RUE ANATOLE
FRANCE 38150 ROUSSILLON
INSCRIPTION EN LIGNE
SUR LE SITE INTERNET :
WWW.IRMA-GRENOBLE.COM
OU PAR TÉLÉPHONE
AU 04 76 47 73 73

Depuis 2016, la doctrine nationale de protection des populations en cas d'accident nucléaire a évolué.

Elle amène les autorités sous la responsabilité des Préfets de département à étendre les périmètres des Plans Particuliers d'Intervention (PPI) autour des centrales nucléaires, de 10 à 20 km.

Les communes concernées ont l'obligation d'élaborer et de maintenir opérationnel un Plan Communal de Sauvegarde. À l'échelle des 19 centrales du pays, ce sont donc plusieurs centaines de communes impactées par ces nouvelles dispositions.



AVEC LE SOUTIEN DE





PROGRAMME

- ▶ L'évolution de la doctrine de sécurité civile et son contexte
- ▶ Les acteurs de la gestion de crise nucléaire
- ▶ Modalités de la distribution des comprimés d'iode et dispositions sanitaires ORSEC iode
- ▶ Le rôle des maires en cas d'accident
- ▶ Le rôle des Commissions Locales d'Information (CLI) dans cette évolution
- ▶ Dispositifs d'accompagnement des Maires

WWW.IRMA-GRENOBLE.COM



INTERVENANTS

En situation d'urgence, l'ASN est chargée d'assister l'Etat, en adressant notamment aux Autorités compétentes ses recommandations sur les mesures à prendre sur le plan médical, sanitaire et au titre de la sécurité civile. Elle prend également part à l'information du public.

Bruno CIRY est chef du Service Interministériel des Affaires Civiles et Economiques de Défense et de Protection Civile (SIACEDPC) à la Préfecture de l'Isère. Ce service assiste le préfet pour remplir ses missions de sécurité civile.

Maité NOE est adjointe au Maire de Vinon-sur-Verdon, déléguée à la prévention, à la sécurité, à la protection des populations et aux relations avec les autorités en rapport dans la commune de Vinon-sur-Verdon. Membre du Conseil d'Administration de la CLI Cadarache, elle est secrétaire adjointe du bureau de l'Association Nationale des Comités et Commissions Locales d'Information (ANCCLI)

